

Demander la nationalité française : naturalisation, mariage, conditions 2026

Depuis le 1er janvier 2026, le niveau de français exigé est plus élevé et un examen civique s'ajoute pour la naturalisation. Le timbre fiscal a augmenté en mai 2026. Voici les deux voies principales, les pièces, les délais et les recours. Les titres de séjour font l'objet d'une autre fiche de la même collection.

À qui s'adresse cette fiche ?

Aux personnes étrangères qui souhaitent devenir françaises, à leurs conjoints, et aux professionnels qui les accompagnent — associations, France services, points d'accès au droit, conseillers numériques.

Au sommaire

1. Deux voies : décret ou mariage
2. Naturalisation : conditions
3. Langue et examen civique
4. Déposer la demande
5. Entretien, délais, décision
6. Refus : les recours

1. Deux voies : décret ou mariage

	Naturalisation par décret	Déclaration par mariage
Dépôt	En ligne sur l'ANEF (depuis février 2023)	Pas en ligne : plateforme d'accès à la nationalité de la préfecture
Langue	B2 (dossiers depuis le 1er janvier 2026)	B2 (depuis le 1er janvier 2026)
Examen civique	Oui	Non
Timbre fiscal	255 €	255 €

Version du 19 septembre 2026 · Licence Etalab 2.0 : réutilisation et diffusion libres, avec mention de la source.

Fiche rédigée par l'équipe Certyne (certyne.com), éditeur français de signature électronique. Document informatif : Légifrance, service-public.fr et le ministère de l'Intérieur font foi.

2. Naturalisation : conditions

- **Résidence** habituelle en France pendant les **5 ans** qui précèdent la demande — **2 ans** notamment après deux années d'études supérieures en France réussies, et **aucune durée** pour les réfugiés et certains ressortissants de pays francophones.
- **Insertion professionnelle** et ressources, **assimilation** à la communauté française, adhésion aux principes et valeurs de la République, **bonne conduite**. Une circulaire du 2 mai 2025 demande aux préfets d'apprécier plus strictement l'insertion professionnelle, les ressources et le comportement.

3. Langue et examen civique

- Depuis le **1er janvier 2026** (loi du 26 janvier 2024 et décret n° 2025-648), le niveau exigé est le **B2** à l'oral et à l'écrit, au lieu du B1 — pour la naturalisation comme pour le mariage.
- **Justificatifs** : un diplôme français (par exemple le brevet), ou un test reconnu comme le **TCF IRN** (Intégration, résidence et nationalité). Des dispenses existent, notamment pour raison de santé ou de handicap.
- **Examen civique** (naturalisation uniquement) : questionnaire de **40 questions**, au moins **32 bonnes réponses**, en 45 minutes au plus.

4. Déposer la demande

- **Naturalisation** : sur l'ANEF (administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr), avec le **timbre fiscal de 255 €** (depuis le 1er mai 2026, au lieu de 55 €), le titre de séjour, les actes d'état civil traduits, les justificatifs de domicile, de ressources et de langue. En cas d'impossibilité de dépôt en ligne, un envoi par courrier reste possible avec une attestation.
- **Mariage** : après **4 ans** de mariage, ou 5 ans sans 3 ans de résidence continue en France ; communauté de vie continue ; formulaire **Cerfa 15277** en deux exemplaires, signé aussi par le conjoint, déposé en préfecture.
- Hors timbre fiscal, la démarche est **gratuite**.

5. Entretien, délais, décision

- **Entretien d'assimilation** en préfecture. À la fin, le demandeur signe la **charte des droits et devoirs du citoyen français**. Pour le mariage, une attestation sur l'honneur de communauté de vie est signée pendant l'entretien.
- **Naturalisation** : décision dans les **18 mois** suivant le récépissé de dossier complet, réduits à 12 mois pour une personne résidant en France depuis au moins 10 ans ; prolongation possible de 3 mois.
- **Mariage** : le ministère a 1 an pour refuser l'enregistrement, 2 ans en cas d'opposition.
- **Décision favorable** : un décret est publié au Journal officiel ; il prend effet à la date de sa signature. Une cérémonie d'accueil est organisée en préfecture.

6. Refus : les recours

Décision	Recours
Refus ou ajournement de naturalisation	Recours obligatoire auprès du ministre dans les 2 mois , par l'espace ANEF ; puis, après un refus ou 4 mois sans réponse, tribunal administratif de Nantes dans les 2 mois
Refus d'enregistrement d'une déclaration par mariage	Tribunal judiciaire dans les 6 mois, avocat obligatoire
Opposition du gouvernement (mariage)	Conseil d'État dans les 2 mois, avocat obligatoire

Méfiez-vous des intermédiaires payants qui promettent d'accélérer un dossier ou d'obtenir un rendez-vous : la démarche est gratuite hors timbre, et le seul site officiel de dépôt est celui de l'ANEF. Pour la langue, seuls les diplômes et tests reconnus sont acceptés.



Liste de contrôle

- ☐ J'ai choisi la bonne voie : décret (ANEF) ou mariage (préfecture).
- ☐ J'ai un justificatif de niveau B2, ou une dispense.
- ☐ Pour la naturalisation, je me suis préparé à l'examen civique.
- ☐ J'ai acheté le timbre fiscal de 255 € sur le site officiel.
- ☐ Mes actes d'état civil sont traduits par un traducteur habilité.
- ☐ J'ai noté la date du récépissé pour suivre le délai.
- ☐ En cas de refus, je forme le bon recours dans le bon délai.

Sources et pour aller plus loin

- Service-public, naturalisation par décret : [F2213](#) · nationalité par mariage : [F2726](#)
- Décret n° 2025-648 du 15 juillet 2025 (langue B2, examen civique) : [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr) · article 21-24 du code civil : [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- Ministère de l'Intérieur, demande en ligne : interieur.gouv.fr · ANEF : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr
- France Éducation international, TCF IRN : france-education-international.fr
- Autres fiches pratiques de la même collection : certyneo.com/fr/ressources/fiches-pratiques-gratuites

Fiche pratique « Demander la nationalité française » — version du 19/09/2026 — rédigée par l'équipe Certyneo (certyneo.com).
Licence Etalab 2.0. Document informatif. Signaler une erreur : contact@certyneo.com.